



Retard de l'attestation de travail et solde de tout compte

Par **joannaa**, le **11/04/2011** à **10:18**

Bonjour,

J'ai été licencié économiquement le 27 janvier 2011, suite à des problèmes de trésorerie. Après entretien avec le mandataire le 05 mars 2011, j'ai reçu par courrier mon salaire de décembre et quelques jours après mon salaire de janvier.

A ce jour, je suis toujours en attente de mes papiers de chômage et de mon solde de tout compte, sachant que j'ai signée une CRP, transmise par le mandataire.

Après plusieurs appels téléphonique auprès du mandataire, il rejette la faute sur l'expert comptable.

Quels sont mes recours et le délais pour que je puisse recevoir mes papiers svp?

Cordialement